

FEUX DE FORÊT : COMMENT RÉAGIR ET PRÉVENIR

PRÉVENIR LE DÉPART DE FEU



NI FEU, NI BARBECUE

aux abords des forêts et espaces naturels



PAS DE CIGARETTE

en forêt, ni de mégot jeté par la fenêtre de sa voiture.



ÉVITEZ LES TRAVAUX SOURCES D'ÉTINCELLES

les jours de risque d'incendie (bricolage, débroussaillage...).



DÉBROUSSAILLEZ

autour de votre habitation **avant l'été** et entretenez régulièrement.



STOCKEZ À L'ABRI

les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz, carburants...).

 **Consultez** la météo des forêts et respectez les interdictions d'accès (arrêtés préfectoraux).

meteofrance.com/meteo-des-forets

SI UN FEU SE DÉCLARE



DONNEZ L'ALERTE IMMÉDIATEMENT

- Appelez le 18, le 112 ou le 114 par SMS (personnes sourdes et malentendantes).
- Localisez le feu avec précision.



PROTÉGEZ VOTRE MAISON

- Rentrez dans un bâtiment en dur.
- Laissez le portail ouvert.
- Rangez le tuyau d'arrosage et le mobilier de jardin.
- Bouchez les aérations avec des linges humides.
- Protégez votre nez et votre bouche avec un linge humide.



EN VOITURE

- Ne traversez jamais un front de flammes ou de fumée.
- Éloignez-vous dans la direction opposée au vent.
- Garez-vous sur un accotement dégagé.



FACILITEZ L'INTERVENTION DES SECOURS

- Accueillez les secours et indiquez les accès.
- Suivez leurs consignes.
- Ne gênez pas les opérations.

À NE JAMAIS FAIRE



Jeter un mégot dans la nature.



Brûler des déchets verts.



Allumer un barbecue près de la végétation.



Utiliser des outils produisant des étincelles sur de l'herbe sèche.



Revenir chercher des effets personnels.



Bloquer les accès et les voies de secours ou s'approcher du feu.



Filmer ou prendre des photos.



Votre vie et celle des autres sont prioritaires. Respectez ces consignes.